

13.

no: 2

LETTRES
DE MONSIEVR
LE MARQUIS DE
la Vieuille.

ESCRITES AV ROY,
à la Reyne, & à la Reyne
Mere.

M. DC. XXV.

1851
1852
1853
1854
1855

1856
1857
1858
1859
1860

1861



L E T T R E D E
*Monsieur le Marquis de la
 Vieuville.*

A V R O Y.

S I R E,

Ce mesme amour qui m'a
 détaché de moy - mesme
 pour me lier inseparable-
 ment à vostre service, & qui
 dans les rigueurs d'une lon-
 gue prison, m'a tousiours
 faict prier Dieu pour vostre
 conseruation, & publier vo-
 stre bonté, sans iamais m'y

A ij

plaindre que de mon malheur,
 & pour vostre interest me ra-
 meine au iourd'huy à vos
 pieds , pour (en vous rap-
 portant la liberté que Dieu
 m'a donnée) vous presenter
 la mesme vie que i'ay irreu-
 uocablement desuoüee à vo-
 stre seruice , affin d'en ordon-
 ner tout ce qu'il vous plaira:
 C'est ainsi que ie me desrobe
 à Vostre Majesté , c'est ainsi
 que la bonne ou mauuaise for-
 tune me change , mais c'est
 ainsi que ie vous recognoi-
 stray tousiours pour mon bon
 maistre , & iusques à la mort:
 Sire , faiçtes moy ceste grace,
 au nom de Dieu , de confide-
 rer seulement l'estat ou i'ay

laidé vos affaires pour la part
que r'y ay eu , il porte si haut
ma fidelité , que mes ennemis
mesmes ne la desaduoiënt pas.
Sire , vous estes iuste & bon ,
si i'ay donc failly , si ie vous ay
despleu , c'est l'excez de mon
zele , ou l'ignorance , ne me
condamnez pas sans m'ouyr ,
arrestez-vous au principal , qui
est la fidelité , dont sans aller
plus loing vous pouuez pren-
dre chez vous mesme vn tes-
moignage irreprochable ? Que
n'ay - je pas peu dans le tor-
rent de vos bonnes graces pour
mon establissement , & ien'ay
rien voulu , vous le scauez , &
pleust à Dieu qu'il me fust
permis de vous faire souue-

nir de viue' voix, mon ambition, & mes soings, ont esté pour vous seul, pour vostre grandeur, vostre bien, & vostre repos, cela suffit, & au delà pour me pardonner (cōme ie vous en supplie tres-humblement, & à mains jointes) il vous fera glorieux en toutes façons de me cognoistre vostre tres-fidel seruiteur, & comme ie ne vous ay iamais mescogneu ny publié que mon bon maistre, les recherches de ma vie ont assez releué dans le public mon innocence, pour n'en plus douter? & si vostre bonté naturelle ne m'a pas abandonné à tant de prodigieuses calomnies? douteray ie

maintenant de vostre grace ?
craindray-je que V. M. m'im-
pute à crime d'auoir recherché
ma liberté ? non, SIRE, non,
vous me la confirmez plustost
avec vne vsure d'honneur, le
pouuant iustement, vous le
voudrez assurement, ie re-
mets donc mon tout (pour ne
rien excepter) à vostre bonté,
& attendray l'honneur & le
bon-heur, des commande-
ments de Vostre Majesté quels
qu'ils soient, venans d'elle ils
seront chèrement receus, &
promptement executez, puis
que mon affection me fera touf-
jours plustost choisir la mort
que la vie dans vostre disgr-

ce, c'est,

SIRE,

*Vostre tres-humble, tres-
obeyssant, & tres-fidelle
subject & seruiteur,
LA VIEUVILLE.*

A LA



A LA ROYNE

Mere.

MADAME,

MA vie est assez examinee,
 mon innocence assez iustifiee,
 & la bonté de vostre Majesté
 assez' recognuë, pour esperer
 apres vn si grand orage quel-
 que calme soubs sa protection,
 c'est où i'ay esperé, c'est où i'ay
 maintenant recours, vous ne
 l'avez pas refusé à vos ennemis,
 le pourrez-vous à vn treshum-
 ble & tres-fidel seruiteur à vos

B

pieds ? aussi esperay-ic de re-
 treuver de vostre Majesté ce-
 ste mesme bonne Maistresse
 que vous m'avez tant de fois
 promis , pour employer vo-
 stre autorité à m'affermir la
 liberté qu'il a pleu à Dieu de
 me donner : C'est le moins
 pour vous, M A D A M E , &
 c'est auiourd'huy Mon tout ;
 c'est le plus haut de l'ambition
 d'un homme qui à peû tout
 pour luy , & n'a rien voulu , à
 Dieu en soit la gloire , ie suis
 assez content si ie puis aller
 mourir avec ma famille , &
 comme i'ay toujours louié vo-
 stre Maiesté au plus fort de ma
 misere (cela se peut sçauoir) ie
 vous donneray lors mes der-

niers fouspirs, tant ie cheris ce
 tresor de liberte d'esprit, avec
 laquelle, MADAME, ie feray
 voir au Roy, & à vostre ma-
 iesté, que mon affection ne me
 peut estre rauie par aucune puis-
 sance, & que quand ie n'aurois
 pas assez de bonheur pour estre
 iamais honoré de ses comman-
 dements, ou des vostres, i'au-
 ray le souhait libre, aussi bien
 que l'esprit, pour tesmoigner
 iusqués à la mort, que ie suis
 irreuocablement (où ie le dois)
 & où ie m'attache comme à
 vostre Maiesté.

*Vostre tres-humble, tres-obeissant
 & tres-fidelle subiect &
 seruiteur,*

LA VIEUVILLE.



A LA ROYNE.

MADAME,

Dieu n'abandonne l'innocent, il m'a conserué la vie contre les rigueurs d'une longue prison, la resolution de deffendre mon innocence, & l'industrie pour ma liberté, i'apporte tout aux pieds du Roy, comme à son Image viuante pour en ordonner, n'estant pas moins bon que iuste, ie ne crains rien, & espere que comme ie n'ay iamais changé d'affection pour luy dans les deux extrémitez de

la fortune, moy qui suis qu'une tres-simple creature, qu'un grand Roy, comme il est de naissance en saincteté, & en vertus, ne souffrira pas pour moy seul vne exception en son propre naturel, il m'a fait l'honneur de croire en ma fidelité, auparauant qu'elle fust examinée ny esprouée, s'il en a peu douter depuis, Dieu a permis souuent de pareilles surprises aux plus grands Monarques du monde, mais l'innocence reconnüe, iamais, ie dis iamais, MADAME, tels seruiteurs ne s'en font mal treuuez. Comment donc, la mienne qui se void maintenant au dessus de la calomnie pourroit-estre

rejettee du Roy seul ; & à son
 preiudice : Et puis, MADAME,
 ie me contente bien à moins, ie
 ne demande que la confirma-
 tion de ma liberté pour de-
 meurer avec ma miserable fa-
 mille, cela me peut-il refusé? ne
 seroit-ce pas vn crime de pen-
 ser qu'un si bon Roy me vou-
 lust traicter plus seuerement
 estant recogneu innocent,
 qu'il m'a fait lors qu'il m'a creu
 criminel ; C'est assez à V. M.
 qui voudra tres asseurement ce
 qui est de plus glorieux pour le
 Roy, & ce que la pitié mesme
 luy demandera pour moy; c'est
Vostre tres-humble, tres-obeissant,
& tres-fidelle suiet & seruiteur,

LA VIEUVILLE.